

FONCIER
AMÉNAGEMENT



Département de La SARTHE

Commune de FILLE

"Beausoleil"

PLAN DE BORNAGE

Lot n° 10

Echelle : 1/200



Section B n°

Superficie : 333 m²

Surface de plancher : 180

PROVISOIRE

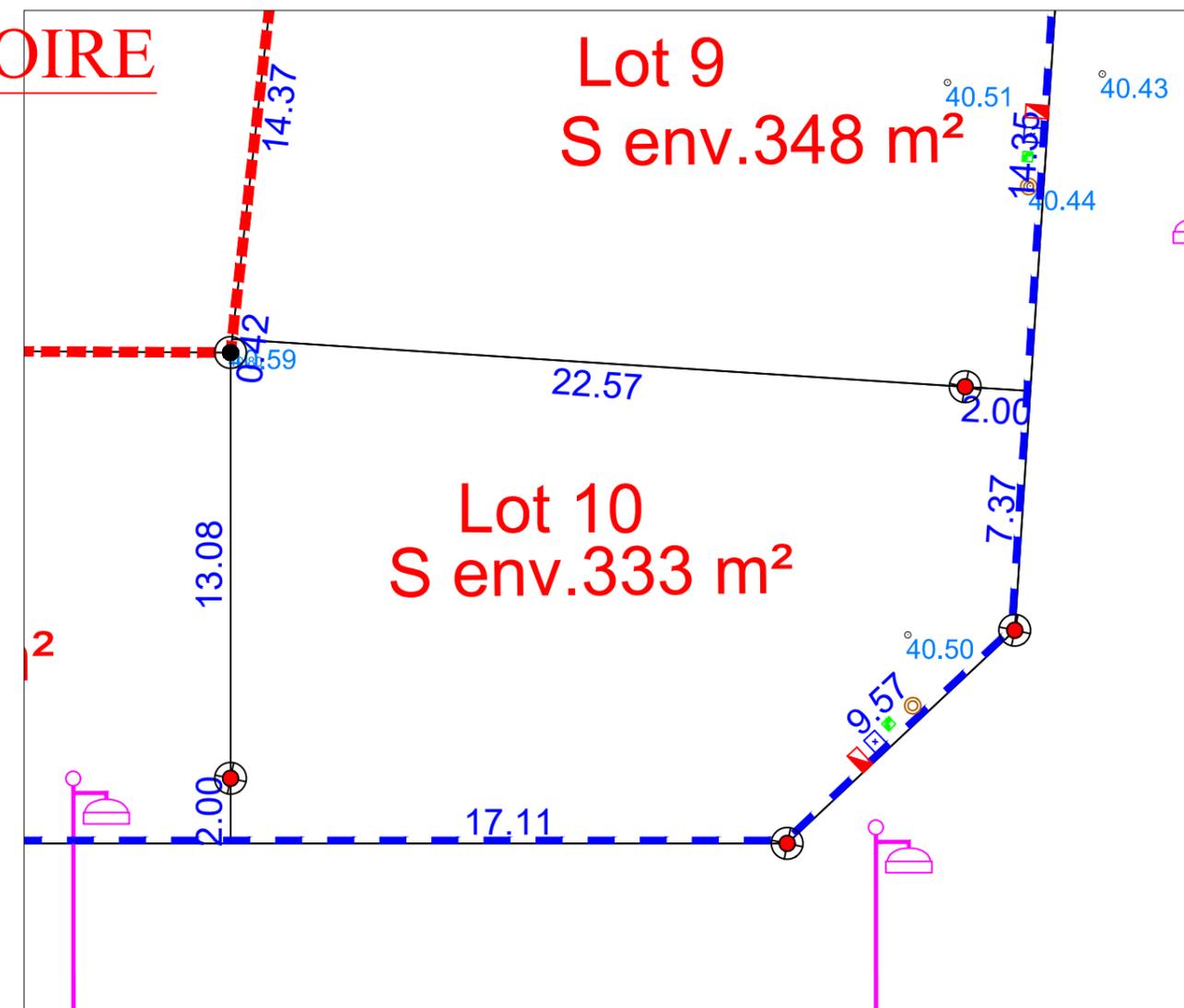


PLAN DE COMPOSITION

Echelle 1/1000

Maitre d'Ouvrage : FONCIER AMENAGEMENT
3, Rue René Hatet - Appt n°002
72000 Le Mans
Tél. 02.43.86.64.76

Géomètre-Expert : Cabinet LOISEAU
SELARL de géomètres-Experts
13 bis rue Jean Gremillon
72000 LE MANS
Tél : 02.43.23.38.10 fax : 02.43.41.42.06



- regard préfa. 30x30 mutualisée TELECOM+FIBRE
- citerneau
- coffret ENEDIS BT
- boîte de branchement EU tuyau PVC CR16 Ø125
- Borne OGE plaquette nouvelle
- Borne OGE plaquette ancienne
- limite lotissement
- Chemin piétonnier
- 100.00 Altitude terrain naturel (IGN 69)
- 10.00 Cote lot
- limite lot
- bordures préfa.type P1 (vue 0cm)
- bordures préfa.type T2 (vue 2cm)
- bordures préfa.type T2 (vue 2 ou 14cm)

N.B: La position des branchements et des réseaux est indicative.
Les cotes indiquées sur le plan sont indicatives.

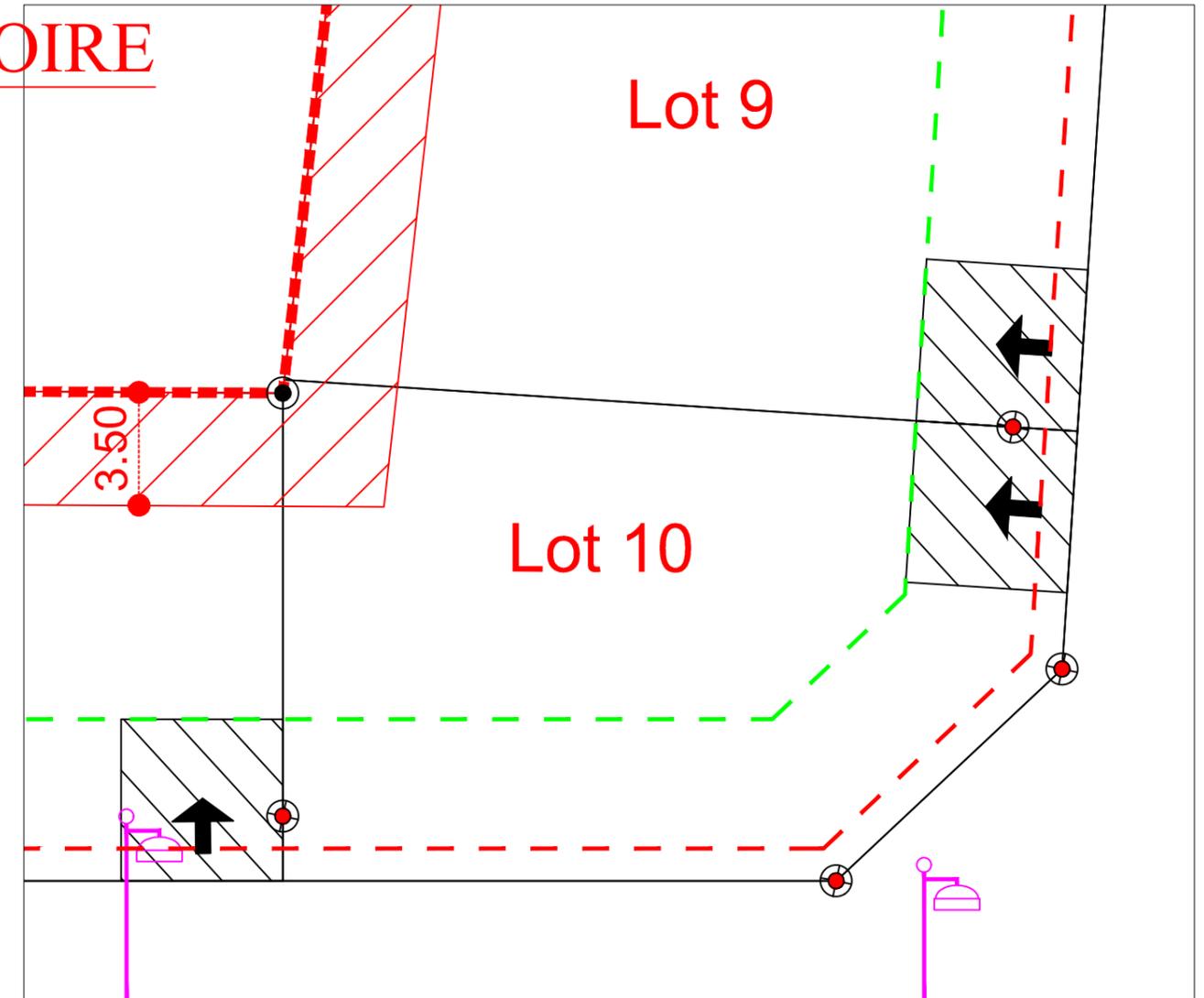
Etabli le 08 Avril 2019

Règlement Graphique
Lot n° 10
Echelle : 1/200



NB: Les dispositions sur le règlement graphique se rajoutent aux dispositions du règlement du PLU en vigueur.

PROVISOIRE



-  accès obligatoire
-  zone d'implantation des abris de jardin
-  recul des habitations à 1m mini
-  recul des garages à 5m mini

NB: le règlement graphique est issu du PA10 du Permis d'Aménager réalisé en Avril 2018 et modifié en Juillet 2018 arrêté n°PA07213318Z0002

Etabli le 08 Avril 2019